



---

**Commission économique pour l'Europe**Comité directeur des capacités  
et des normes commerciales**Groupe de travail des normes  
de qualité des produits agricoles****Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais****Soixante-neuvième session**

Genève, 9-11 juin 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté<sup>\*,\*\*</sup>**

La session se tiendra sous la forme de webinaire les 9 et 11 juin de 14 heures à 17 heures et de session hybride (avec services d'interprétation) le 10 juin de 14 heures à 16 heures

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session :
  - a) Organisation des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires ;
  - b) Faits récents survenus dans d'autres organisations.
3. Économie circulaire – Transition vers la circularité dans le commerce des denrées alimentaires.
4. Systèmes alimentaires durables et Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021.
5. Mobiliser les microentreprises et les petites et moyennes entreprises et utiliser les normes de qualité des produits agricoles pour assurer la résilience des chaînes d'approvisionnement.
6. Domaine d'interaction « Utilisation durable des ressources naturelles ».

---

\* Les documents relatifs à la réunion sont disponibles en ligne à l'adresse <http://www.unece.org/trade/wp7/ge1-69th-2021>. Les membres des délégations qui participent aux réunions sont invités à s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/event/1000110/registrations/4757/> ou, en cas de difficultés pour ce faire, à prendre contact avec le secrétariat par courrier électronique ([stephen.hatem@un.org](mailto:stephen.hatem@un.org)).

\*\* Révisé pour rendre compte de manière plus précise de la documentation.



7. Résilience des chaînes d'approvisionnement de produits alimentaires et reprise post-COVID.
8. Analyse de l'incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce des fruits et légumes.
9. Objectif de développement durable n° 12 et pratiques durables : prévention des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires considérée sous l'angle de l'application des normes.
10. Certificats électroniques de qualité pour les fruits et légumes frais.
11. Activités de renforcement des capacités et de promotion.
12. Élaboration de nouvelles normes CEE-ONU.
13. Révision des normes :
  - a) Révisions des normes (suite de l'examen des propositions présentées en 2020) ;
  - b) Révisions (nouvelles propositions) ;
  - c) Révisions de la norme-cadre pour les fruits et légumes frais.
14. Révision des brochures explicatives : kakis.
15. Questions diverses.
16. Travaux futurs.
17. Élection du Bureau.
18. Adoption du rapport.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Les délégations adopteront l'ordre du jour.

*Document(s)* :        Ordre du jour provisoire annoté  
                                  (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/1/Rev.1).

### **2. Faits notables survenus depuis la dernière session**

#### **a) Organisation des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires**

Le secrétariat présentera les questions découlant de travaux récents de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de la Commission économique pour l'Europe (CEE), du Comité directeur des capacités et des normes commerciales ainsi que du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) qui ont une incidence sur les travaux de la Section spécialisée.

*Document(s)* :        Rapport de la soixante-seizième session (informelle) du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles  
                                  (ECE/CTCS/WP.7/2020/2).

#### **b) Faits récents survenus dans d'autres organisations**

Les représentants d'autres organisations et les délégations des pays informeront la Section spécialisée des activités de leurs mandants qui présentent un intérêt pour ses travaux.

### **3. Économie circulaire – Transition vers la circularité dans le commerce des denrées alimentaires**

Au titre de ce point, le secrétariat présentera un rapport et donnera des informations actualisées sur les débats qui se sont déroulés à la soixante-neuvième session de la Commission économique pour l'Europe les 20 et 21 avril 2021. Les délégations sont invitées à rendre compte des efforts déployés au niveau national et à se prononcer sur l'élaboration de contributions par la Section spécialisée, notamment de conseils pratiques, d'orientations et d'activités de renforcement des capacités concernant le commerce des fruits et légumes.

*Document(s) :* Rapport du secrétariat sur les questions découlant de la session de la Commission économique pour l'Europe de 2021 (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/20).

### **4. Systèmes alimentaires durables et Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021**

Le secrétariat informera la Section spécialisée des préparatifs nationaux et régionaux et de l'intégration d'approches fondées sur les systèmes alimentaires dans les programmes d'action alimentaires nationaux et internationaux. Les délégations membres de la Section spécialisée sont invitées à indiquer les initiatives prises dans leur pays et à échanger des données d'expérience.

*Document(s) :* Rapport du secrétariat sur les questions découlant de la session de la Commission économique pour l'Europe de 2021 (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/20).

### **5. Mobiliser les microentreprises et les petites et moyennes entreprises et utiliser les normes de qualité des produits agricoles pour assurer la résilience des chaînes d'approvisionnement**

Le secrétariat présentera les travaux réalisés pour élaborer du matériel d'apprentissage en ligne (dans le cadre de son projet consacré à la COVID-19). Les délégations sont invitées à rendre compte des travaux menés dans leur pays et à présenter les matériels d'apprentissage en ligne et les autres supports similaires disponibles. La Section spécialisée est invitée à se prononcer sur l'élaboration de documents d'orientation supplémentaires et d'autres contributions.

*Document(s) :* Rapport du secrétariat sur les questions découlant de la session de la Commission économique pour l'Europe de 2021 (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/20).

### **6. Domaine d'interaction « Utilisation durable des ressources naturelles »**

Le secrétariat communiquera aux délégations des informations actualisées sur les travaux menés au titre du domaine d'interaction « Utilisation durable des ressources naturelles » et sur les débats qui ont eu lieu récemment à la soixante-neuvième session de la Commission économique pour l'Europe. La Section spécialisée est invitée à réfléchir à l'élaboration de nouveaux outils et de lignes directrices destinés au secteur des fruits et légumes et à l'organisation de conférences/ateliers pour promouvoir l'utilisation et la mise en œuvre de ceux-ci.

*Document(s) :* Publication de la CEE sur le domaine d'interaction « Utilisation durable des ressources naturelles ».

## **7. Résilience des chaînes d’approvisionnement de produits alimentaires et reprise post-COVID**

Les délégations sont invitées à présenter les approches adoptées par les pays et à examiner l’élaboration par la Section spécialisée de contributions aux documents d’orientation relatifs aux chaînes d’approvisionnement des fruits et légumes.

## **8. Analyse de l’incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce des fruits et légumes**

La Section spécialisée est invitée à examiner une proposition concernant la réalisation d’une analyse à l’échelle de la CEE, qui aura pour but d’appuyer la collecte de données sur l’incidence de l’application des normes de qualité des produits agricoles et sur les mesures prises pour améliorer la chaîne d’approvisionnement compte tenu de ces normes.

## **9. Objectif de développement durable n° 12 et pratiques durables : prévention des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires considérée sous l’angle de l’application des normes**

La Section spécialisée est invitée à débattre du lancement d’une étude sur les mesures prises par les pays pour prévenir et éviter les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires et d’un recensement des mesures et des outils pratiques que les chaînes d’approvisionnement agricoles (en particulier dans le secteur des fruits et légumes) peuvent utiliser à cet effet.

La Section spécialisée est également invitée à examiner un rapport d’information établi par le secrétariat sur la possibilité de mettre en place un système de certification numérique des opérateurs qui prennent des mesures pour éviter les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires, et à décider de la création d’un groupe de travail spécial chargé d’étudier les modalités d’un tel système.

La Section spécialisée est également invitée à prendre note du Code de bonnes pratiques pour la réduction des pertes alimentaires pendant les opérations de manutention des fruits et légumes. Ce document très complet a été élaboré au cours de l’année écoulée par un groupe de travail dirigé par la délégation suédoise. Il est présenté à titre d’information uniquement.

*Document(s) :* Rapport d’information : Certification relative à la prévention des pertes et des gaspillages de denrées alimentaires (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/21).

Code de bonnes pratiques pour la réduction des pertes alimentaires pendant les opérations de manutention des fruits et légumes (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/22).

## **10. Certificats électroniques de qualité pour les fruits et légumes frais**

Le secrétariat informera la Section spécialisée des rencontres organisées en 2020 pour étudier les modalités de mise en œuvre des certificats électroniques de qualité. La Section spécialisée est invitée à se prononcer sur la création d’un groupe de travail spécial chargé de réfléchir à la suite à donner aux travaux sur la question et aux essais pilotes à effectuer.

## **11. Activités de renforcement des capacités et de promotion**

Le secrétariat et les délégations fourniront des informations concernant les activités de renforcement des capacités et de promotion menées l’année passée et donneront un aperçu des activités et des formations prévues.

## 12. Élaboration de nouvelles normes CEE-ONU

### Grenades

La Section spécialisée est invitée à examiner la proposition de la délégation espagnole visant à élaborer une norme CEE-ONU pour les grenades sur la base d'une révision de la norme Codex actuelle.

*Document(s)* : Norme Codex pour la grenade (CODEX STAN 310-2013)  
[http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FStandards%252FCXS%2B310-2013%252FCXS\\_310f.pdf](http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FStandards%252FCXS%2B310-2013%252FCXS_310f.pdf).

## 13. Révision des normes

### a) Révisions des normes (suite de l'examen des propositions présentées en 2020)

La Section spécialisée est invitée à examiner les modifications proposées et à poursuivre ses débats au sujet des questions non résolues en vue d'une éventuelle approbation des normes suivantes : carottes, haricots et fraises.

*Document(s)* : Proposition de norme révisée pour les carottes  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/9).

Proposition de norme révisée pour les haricots  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/10).

Proposition de norme révisée pour les fraises  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/12).

### b) Révisions (nouvelles propositions)

La Section spécialisée est invitée à examiner les modifications proposées aux normes suivantes : baies (Suède), figes fraîches (Suède), carottes (Suède), choux brocolis (Suède), choux chinois (Suède), concombres (Allemagne), oignons (Espagne), pastèques (Allemagne), abricots (Allemagne), pommes de terre primeurs et pommes de terre de conservation (Allemagne), choux-fleurs (Allemagne), avocats, ananas et agrumes (Suède),.

*Document(s)* : Modifications proposées à la norme pour les baies (Suède)  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/4).

Modifications proposées à la norme pour les figes fraîches (Suède)  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/5).

Modifications proposées à la norme pour les carottes (Suède)  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/6).

Modifications proposées à la norme pour les choux brocolis (Suède)  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/7).

Modifications proposées à la norme pour les choux chinois (Suède)  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/8).

Modifications proposées à la norme pour les concombres (Allemagne)  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/11).

Modifications proposées à la norme pour les oignons (Espagne)  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/13).

Modifications proposées à la norme pour les pastèques (Allemagne)  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/14).

Modifications proposées à la norme pour les abricots (Allemagne)  
(ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/15).

Modifications proposées à la norme pour les pommes de terre primeurs et les pommes de terre de conservation (Allemagne) (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/16).

Modifications proposées à la norme pour les choux-fleurs (Allemagne) (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/17).

Modifications proposées aux normes pour les avocats, les ananas et les agrumes (Suède) (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/18).

**c) Révisions de la norme-cadre pour les fruits et légumes frais**

La Section spécialisée est invitée à poursuivre son examen de la proposition de modification des tolérances de qualité et de calibre autorisées dans la catégorie II, soumise à la session de 2020, ainsi que d'une nouvelle proposition de la délégation espagnole.

*Document(s)* : Propositions visant à modifier la norme-cadre pour les fruits et légumes frais (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/3).

**14. Révision des brochures explicatives : kakis**

La Section spécialisée est invitée à examiner une proposition de la délégation allemande visant à modifier la brochure explicative pour les kakis.

*Document(s)* : Proposition de la délégation allemande visant à modifier la brochure explicative pour les kakis (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2020/19).

**15. Questions diverses**

Toute autre question présentant un intérêt pour les travaux de la Section spécialisée peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

**16. Travaux futurs**

La Section spécialisée débattrait de ses travaux futurs.

**17. Élection du Bureau**

La Section spécialisée élira un président et un vice-président. À sa soixante-huitième session, elle avait élu M<sup>me</sup> Ulrike Bickelmann (Allemagne) Présidente et M. Cyril Julius (Afrique du Sud) Vice-Président.

**18. Adoption du rapport**

La Section spécialisée adoptera le rapport de la session (qui portera la cote ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/2).

**Calendrier provisoire**

Mercredi 9 juin	Séance en ligne de 14 heures à 17 heures	Points 1 à 6
Jeudi 10 juin	Séance hybride avec services d'interprétation de 14 heures à 16 heures	Points 7 à 10
Vendredi 11 juin	Séance en ligne de 14 heures à 17 heures	Points 11 à 18